

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1413/SG/FP portant mise à la disposition du ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, d'un médecin en chef de 2° classe .

n° 73-1413/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 septembre 1973

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1973

Date du numéro
10 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Le médecin en chef de 2° classe Rabier Michel en position « cadres hors budget des armées » est, pour compter du 4 septembre 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales pour servir en qualité de médecin en chef des services anti-tuberculeux.